

Les établissements expérimentaux

Une école, un collège, un lycée expérimental sont des établissements d'enseignement qui bénéficient d'un statut dérogatoire à des fins d'expérimentation et d'innovation pédagogique. Depuis les lois d'orientation de 1989 et 2000, les établissements scolaires définissent leurs objectifs dans un **projet d'établissement**. Dans ce contexte, les établissements présentant un projet « hors norme » peuvent bénéficier d'un statut dérogatoire.

Introduction



© Lycée International Montessori

Une école, un collège, un lycée expérimental sont des établissements d'enseignement qui bénéficient d'un statut dérogatoire à des fins d'expérimentation et d'innovation pédagogique.

Depuis les lois d'orientation de 1989 et 2000, les établissements scolaires définissent leurs objectifs dans un **projet d'établissement**. Dans ce contexte, les établissements présentant un projet « hors norme » peuvent bénéficier d'un statut dérogatoire : ils ne sont généralement pas sectorisés par la carte scolaire et les équipes pédagogiques y sont constituées sur la base du volontariat autour de ces projets différents. Ces établissements sont publics ou privés, et s'organisent autour de principes qui se différencient quelque peu de ceux en usage dans les établissements « classiques ». Nous ne présentons ici que quelques-uns de ces établissements dits « alternatifs » : les caractéristiques communes que l'on peut retrouver dans chacune de ces structures laissant chacun libre d'orienter sa réflexion sur l'un d'entre eux en particulier.

Pourquoi ces établissements ?



© Lycée International Montessori

En France, à la Libération, différentes expérimentations liées aux idées de l'**éducation nouvelle** sont lancées. Gustave Monod, alors directeur de l'enseignement du second degré, crée à Sèvres les classes nouvelles de la Libération, à partir de la classe de sixième, puis jusqu'à la troisième. Il crée également à Enghien-les-Bains un lycée qui prendra son nom. À cette époque sont créées, entre autres, l'école Decroly de Saint-Mandé et la Nouvelle École de Boulogne, expérimentation confiée par le ministère de l'Éducation nationale aux CEMEA¹.

En 1982, plusieurs projets reçoivent l'aval du ministère pour créer des lycées expérimentaux cogérés afin de tenter de trouver des réponses à l'échec scolaire.

Le conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire, est créé en octobre 2000 par Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale. Le rôle de ce conseil est de soutenir, évaluer et diffuser les initiatives prises dans les différents établissements scolaires. Il a permis la création d'une quinzaine d'établissements expérimentaux, dont certains ouverts à tous les publics (collège Anne Franck au Mans, collège Clithène à Bordeaux, par exemple)

En septembre 2007, un appel à la création de nouveaux collèges expérimentaux a été lancé par Gabriel Cohn-Bendit, fondateur du lycée expérimental de Saint-Nazaire, avec l'accord de Xavier Darcos, alors ministre de l'éducation.

L'éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle s'oppose par définition à la pédagogie traditionnelle. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit avant tout être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives. Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

Les structures expérimentales, dans le premier comme dans le second degré, sont caractérisées par le déploiement d'organisations originales et de pratiques innovantes qui ont pour but de répondre à des besoins dûment identifiés par les équipes enseignantes.

Des expériences dans le secteur public et le secteur privé

Dans le secteur public

Les classes Freinet (maternelle et primaire)

Elles suivent à la lettre les programmes de l'Éducation nationale, mais proposent des méthodes de travail différentes, inspirées des travaux de Célestin Freinet, chercheur du début du siècle et militant pour un apprentissage dans la confiance et dans la gaieté.

Ateliers, jardin, micro-informatique, matériel spécifique, journaux de classe complétés par un mode de gestion participatif : une pédagogie du projet, projets individuels ou collectifs, dont les enfants sont à l'initiative, et responsables de A à Z. Les parents sont par ailleurs étroitement associés aux réalisations pédagogiques de la classe.

En savoir plus :

L'Institut Coopératif de l'École Moderne : www.icem-pedagogie-freinet.org

L'école Decroly (de la maternelle à la troisième)

« L'enseignement doit être en contact avec la vie » : tel est le credo de cette école unique en France. L'idée est de partir de l'observation concrète du monde qui nous entoure, de la nature ou de la société, pour arriver progressivement à la construction d'un savoir plus abstrait. Toutes les capacités de l'enfant, qu'elles soient physiques, sociales ou intellectuelles, sont sollicitées. Le travail d'équipe, le fonctionnement démocratique de la communauté éducative que forment enseignants, parents et élèves, le souci constant de donner à l'enfant les moyens d'une autonomie sont également des points clés de la méthode.

Les lycées expérimentaux

Sous la tutelle d'établissements déjà existants, ils proposent un enseignement qui s'appuie non seulement sur les matières traditionnelles mais aussi beaucoup sur les disciplines artistiques, le sport, la botanique, etc. La participation à la vie de la communauté éducative y tient également une grande place. Il existe aussi des lycées dits de remotivation, destinés aux jeunes sortis de l'enseignement secondaire sans aucune qualification.

Dans le secteur privé

Il est important de savoir si l'école est « sous contrat² » ou « hors contrat ». Dans le premier cas, elle doit respecter un programme défini par l'Éducation nationale, dans le second cas, l'école est libre de respecter ou on les programmes.

Les écoles Montessori (maternelle au lycée)

² Les établissements privés peuvent être hors contrat, ou bien liés à l'État par un contrat simple (pour les écoles primaires) ou un contrat d'association. Dans les établissements sous contrat, le contrôle de l'État porte sur le respect des programmes et horaires d'enseignement, ainsi que sur le respect total de la liberté de conscience des élèves.



© Centre de Rencontres Infantiles Montessori

Une école Montessori à Maurepas en Yvelines

Elles s'appuient avant tout sur le respect du rythme de l'enfant, la maîtrise de son corps, l'éducation des sens et de l'intelligence, la domination de soi et le respect des autres. Un matériel scientifique de développement (sensoriel, du concret vers l'abstraction, ouverture au monde) qui suit les étapes de croissance est proposé aux enfants. Ils choisissent leurs activités, seuls ou en très petits groupes, accédant ainsi progressivement à une grande autonomie³.

En savoir plus :

Site sur le monde Montessori : www.montessorienfrance.com

Lycée International Montessori : www.lyceeinternationalmontessori.fr

Les écoles Steiner-Waldorf (de la maternelle au lycée)

Les disciplines sont enseignées par périodes intensives. L'apprentissage des langues vivantes (dès le CP), les activités artistiques et manuelles tiennent une place essentielle dans le cursus. Un accompagnement personnalisé, des stages en entreprises et des entretiens d'orientation permettent à chaque enfant de trouver sa voie, au mieux de ses capacités⁴.

³ L'Association Montessori de France, 322 rue des Pyrénées, 75020 Paris.

⁴ Fédération des écoles Rudolf Steiner, 13 rue Gassendi 75014 Paris.



© Fédération des écoles Steiner-Waldorf
École Rudolf Steiner (Verrières-le-Buisson)

Les écoles Steiner-Waldorf, depuis 90 ans, sont fondées sur l'idée de la liberté de l'homme : croire en chaque enfant, accueillir l'enfant à l'école, cela signifie le reconnaître dans sa personne individuelle, établir avec lui une relation de confiance et de responsabilité dans la continuité. Steiner-Waldorf est un établissement intégré : maternelle, primaire et secondaire, accueillant des élèves du jardin d'enfants (trois ans environ) aux classes de lycée. Il reste de taille restreinte : 400 à 450 élèves et 25 à 30 élèves par classe. L'établissement est accessible à tous les enfants sans distinction d'aucune sorte, ethnique, sociale, politique ou religieuse.

L'un des objectifs de ce type d'école est de former de futurs citoyens qui trouveront leur place dans la société et de les préparer à enrichir la vie sociale de leurs potentialités et aspirations individuelles. Le respect de chaque enfant doit permettre aux moins doués intellectuellement d'accéder à un niveau de culture générale satisfaisant, cependant que les moins manuels trouvent une stimulation dans l'exercice des activités pratiques et artistiques. Les stages en troisième dans le monde agricole, en seconde et en première dans le monde industriel et social, ancrent leurs connaissances théoriques dans la réalité. Dans la pédagogie Steiner-Waldorf, l'apprentissage de deux langues vivantes commence dès le cours préparatoire. De nombreux échanges avec d'autres écoles Steiner-Waldorf à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Canada, États-Unis, etc.) favorisent la consolidation des acquis.

En savoir plus :

Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France : www.steiner-waldorf.org

Les écoles nouvelles

Elles sont affiliées à l'Association Nationale pour le développement de l'École Nouvelle, ANEN, mais elles ont toutes leur autonomie et leurs spécificités. Elles ont souvent été fondées par des groupements de parents et d'enseignants souhaitant mettre en œuvre leurs propres convictions pédagogiques; certaines d'entre elles s'adressent plus particulièrement aux enfants en échec dans le système scolaire habituel.

En savoir plus :

Association Nationale pour le développement de l'Éducation Nouvelle : www.anen.fr

Les établissements : des exemples de fonctionnements différents

L'École Decroly

C'est sous l'occupation que naît l'idée de créer à Paris, une école qui fonctionnerait selon les principes du docteur Ovide Decroly. En 1945 est ouverte l'école Decroly, sous forme de société coopérative, à Saint-Mandé (25 élèves et 5 enseignants). L'organisation de l'école est, dès le début, partagée entre parents et enseignants. Cette étroite association, révélatrice de la place des parents dans l'école, les conduit à une active participation tout au long de son histoire, tant dans les pratiques éducatives que dans les moments forts où son existence est remise en cause.

L'école Decroly est une structure accueillant environ 350 enfants et une vingtaine d'enseignants. Elle assure aux enfants une scolarité pendant 12 ans, de l'entrée à la maternelle à la fin de la 3^e, afin d'éviter les ruptures de passage d'un cycle à l'autre. Elle favorise ainsi dans un même lieu, des relations humaines créant de multiples occasions d'échanges fructueux entre petits et grands, entre enfants et enseignants.

C'est une communauté éducative où les enseignants travaillent en équipe afin de donner une cohérence pédagogique et d'assurer aux enfants une continuité réelle. Les parents, réunis au sein d'une association de type 1901, participent à la vie de l'école par une présence active et un dialogue constant avec les enseignants.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre découlent, pour l'essentiel, des principes élaborés par Ovide Decroly : « Reconnaître l'enfant tel qu'il est, avec ses besoins, ses intérêts, ses capacités, ses désirs, ses faiblesses, développer la capacité d'autonomie de l'enfant compte tenu de ses rythmes et de ses besoins, créer un milieu où l'enfant est accepté dans son affectivité, avec ses questionnements et ses démarches, permettre à l'enfant la fabrication de ses connaissances en valorisant son activité réelle sans souci de hiérarchisation des disciplines... »

L'enfant est acteur de ses apprentissages, c'est un individu à part entière et l'école est un lieu de vie. C'est au travers de la totalité de ce qui s'y passe que se joue la citoyenneté.

En savoir plus :

École publique Decroly : www.ecoledecroly.com

Article résumé sur Ovide Decroly, en accès libre : www.universalis.fr

Article complet sur Ovide Decroly : www.ibe.unesco.org

Le Collège expérimental Clithène

C'est un collège public expérimental situé à Bordeaux, une structure expérimentale innovante qui a ouvert ses portes en septembre 2002. Rattachée administrativement au collège public du Grand Parc (Bordeaux) et fondée sur des principes totalement différents du système actuel, elle est approuvée et soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale.

Clithène est l'acronyme de **C**ollège **L**ycée **I**nnovant et **S**ocialisant à **T**aille **H**umaine dans l'**É**ducation **N**ationale et **E**xpérimental.

« Le plus intéressant, c'est que ce projet reste dans le cadre strict de l'Éducation nationale. Il ne s'adresse pas à des élèves particuliers et ne coûte pas plus cher que le modèle dominant. Il ne s'agit pas d'une « utopie pédagogique » mais d'un vrai « pari » : inventer une école plus efficace, plus intégrée, plus active et plus démocratique tout en gardant les contraintes de programme et de niveau.^a »

^aFrançois Dubet, sociologue, 3 septembre 2002.

Ce collège repose sur une expérimentation globale quant à l'organisation et la pédagogie structurée autour de trois axes qui se développent de la manière suivante :

- 1) « susciter l'intérêt, la motivation des élèves pour réduire l'échec scolaire et la possibilité pour aider chacun à aller au bout de ses potentialités. » Il s'agit alors de réfléchir sur les objectifs à atteindre, la nature de la pédagogie, le type de rapport au savoir proposé, sur les modalités d'apprentissage, sur la diversification des formes d'évaluation. Cela passe par des modifications structurelles comme la réorganisation du temps scolaire, la diversité des groupements d'élèves, la recherche sur le temps mobile du cours, le rôle des adultes dans la structure.
- 2) « prévenir efficacement la violence par la mise en application d'invariants » : c'est-à-dire construire des constantes de prévention à la fois dans le domaine pédagogique mais aussi dans le domaine éducatif.

3) « permettre un apprentissage véritable de la démocratie » : c'est la mise en place d'expériences de démocratie appliquée avec la mise en situation réelle de l'élève.

Pour ce faire, une organisation pédagogique spécifique est mise en place :

Au niveau de l'organisation du temps

– des temps et des alternances originaux, un temps d'accueil du matin entre « dehors » et « dedans », un emploi du temps mobile fondé sur les rythmes chrono-biologiques de l'adolescence et une diversification des temps du cours.

Autrement dit :

- un tiers du temps est consacré aux disciplines générales classiques : une individualisation maximale pour prendre en compte de la diversité des élèves et une gestion mobile de l'emploi du temps.
- un tiers du temps est consacré à l'interdisciplinarité reconnue comme fondamentale pour la formation intellectuelle.
- un tiers du temps est consacré à la formation artistique, sportive, technique et sociale sur la base d'ateliers trimestriels, et pour aller vers une prise en compte globale de la personnalité de l'élève.

Au niveau des groupements d'élèves

- les élèves s'insèrent dans deux groupes de base : la classe et le groupe de tutorat,
- les groupements d'élèves sont diversifiés dans les trois tiers-temps : par niveau pour les disciplines générales classiques et l'interdisciplinarité, par choix de l'élève ou la constitution d'équipes pour les autres moments.

En outre une place importante est accordée au travail et au suivi individuel de l'élève et une planification rigoureuse est organisée sur l'ensemble de l'année, incluant des semaines totalement interdisciplinaires et un travail d'équipe des adultes.

En savoir plus :

Site officiel du collège expérimental Clithène : clithene.net.free.fr

Le Collège expérimental Anne Franck

« Au Collège Anne-Frank du Mans, les élèves « blessés » se réconcilient avec l'école. »
Nina est une rescapée du système scolaire. Elle avait l'intention d'interrompre sa scolarité, de trouver un travail, tout pour fuir son précédent collège, où elle végétait en 6^e. « Là-bas, j'étais une nulle, les profs me mettaient au fond de la classe, explique la jeune fille de 15 ans. Ici, j'adore les cours, surtout l'espagnol. Les vacances m'ennuient et je suis pressée de venir en classe ». En arrivant au collège expérimental Anne-Frank au Mans (Sarthe), Adrian, lui, a mis six mois avant de s'inscrire à un cours de maths, tant il était fâché avec les chiffres. Théo, 12 ans et une bouille d'ange, est passé du statut d'agitateur patenté à celui d'élève appliqué. « En 6^e, j'ai eu 22 avertissements. Ici, j'ai complètement changé, s'étonne-t-il. Les cours me plaisent et c'est super parce qu'on n'a pas de notes. »
Extraits d'un article du *Monde*, 13 janvier 2003.

Le projet a été lancé en 1999 et construit à l'initiative d'une principale d'un collège situé à la périphérie du Mans, initiative soutenue par le ministère. Après le montage d'une classe puis d'une expérience pilote réunissant un groupe d'enseignants volontaires (une dizaine pour 96 élèves), le collège expérimental a été implanté sur le site du collège du Ronceray en juin 2001. Il a été baptisé Collège Anne Frank en mai 2002. Au début, la cohabitation entre les deux collèges n'était pas facile, il existait une méfiance réciproque des enseignants et des élèves. D'emblée il y a eu 114 demandes d'inscription, émanant de familles « militantes » attirées par les méthodes pédagogiques, et de familles en difficulté, pour lesquelles ce collège semblait représenter la « dernière chance ».

L'esprit d'équipe permet de régler les problèmes qui se posent : les enseignants se retrouvent chaque semaine lors d'une concertation de trois heures, temps pendant lequel les élèves sont libres. La présence d'un psychologue permet de réguler les conflits d'équipe ou d'éclairer un cas d'élève. Les parents sont associés au travail d'équipe pour créer des documents qui expliquent à la fois le fonctionnement des séquences et les attentes propres à chaque matière.

D'autre part, l'organisation est basée sur la constitution de groupes de dix élèves, de la sixième à la troisième, rassemblés sur le principe de l'hétérogénéité des âges et des niveaux scolaires. Ce fonctionnement a pour objectif de casser la linéarité des programmes et de faire éclater l'organisation de la classe. Il implique, non pas de gérer l'hétérogénéité des apprentissages et des niveaux des élèves, mais bien de s'appuyer sur elle.

L'organisation horaire du tutorat permet un encadrement du travail quotidien de chaque élève, le matin et en fin de journée, pour la réalisation des devoirs et l'apprentissage des leçons.

L'équipe entière est mobilisée : la CPE est à l'écoute des élèves qu'elle connaît bien, et l'infirmière accomplit un travail de dépistage et de suivi.

Une grande proximité existe entre l'équipe et les familles, accueillies en permanence dans une salle voisine de la salle des professeurs. Les parents sont connus de tous les enseignants : dans ce collège le suivi de l'élève est inséparable d'un dialogue permanent avec les familles.

Permettre aux élèves de « reprendre confiance » est évoqué par l'équipe en point positif de l'évolution de leur comportement. La qualité de l'écoute prodiguée en tutorat et la grande disponibilité des enseignants et de l'équipe éducative ont un effet immédiat sur le comportement des élèves.
L'infirmière déclare être satisfaite de les voir « apaisés » sur le plan du comportement.
Les élèves estiment qu'ils « s'entendent mieux avec les professeurs » qui « apprennent à mieux connaître leurs défauts et leurs qualités. » « Les professeurs sont plus souvent à l'écoute » disent-ils ; « c'est plus du cas par cas. » Les élèves ajoutent que l'entraide est importante entre eux : « Chaque groupe aide les groupes. »
Extrait du dossier *Appréciation des pratiques et organisations pédagogiques de quatre structures expérimentales*, Inspection générale, Ministère de l'éducation nationale, www.education.gouv.fr

En savoir plus :

Le collège Anne Frank, une école de citoyens, Marie-Danielle Pierrelée, www.revue-quartmonde.org

Voyage dans le collège expérimental Anne Frank au Mans, Jacques Trémintin, archive.lien-social.com

Le Collège-Lycée expérimental d'Hérouville Saint-Clair (CLE)



© Collège lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair

Le Collège-Lycée expérimental d'Hérouville Saint-Clair (CLE) fonctionne depuis plus de 20 ans. Il prépare à des examens nationaux comme le brevet des collèges, le baccalauréat L, ES et S, une spécialité audiovisuelle est possible en L, et une option audiovisuelle est envisageable dans toutes les sections.

Le projet de l'établissement est organisé autour de la notion de responsabilité collective qui est selon les concepteurs du projet une « condition d'efficacité ». Il est fondé sur des valeurs partagées : l'élève est non seulement un élève mais une personne, un sujet qui a une histoire, un environnement à prendre en compte même s'il faut l'amener à se dépasser pour devenir membre d'un groupe.

Les membres de l'équipe s'impliquent dans la prise en charge collective des collégiens : c'est un groupe d'une dizaine d'enseignants élus qui assume la responsabilité de l'établissement. Régulièrement, l'équipe s'interroge sur la pertinence des actions menées et apporte les régulations nécessaires : c'est la pratique même de la démarche expérimentale.

L'établissement a un statut dérogatoire et le recrutement des élèves se fait hors carte scolaire. En outre les enseignants sont cooptés par l'ensemble de l'équipe, et les postes ne sont pas mis au mouvement national. De plus l'horaire d'enseignement de chaque discipline est diminué et le temps ainsi récupéré est géré autrement dans des dispositifs d'aide ou des activités d'expression et de responsabilisation. Il existe des lieux de parole et d'échange autour de thématiques comme l'« éducation à la vie civique, la participation à l'élaboration des règles de vie » ou la « participation au sein des différentes instances de l'école, et l'apprentissage de la vie démocratique ».

Autrement dit les élèves s'investissent largement dans le fonctionnement de l'établissement, prennent des responsabilités dans le cadre d'ateliers (les relations extérieures, l'animation ou entraide scolaire avec des élèves plus jeunes, l'animation du Centre de documentation et d'information...). L'école prépare aux examens classiques dans le respect des programmes nationaux. Mais la politique de l'école met l'accent sur les dispositifs d'aide, l'interdisciplinarité, l'enseignement modulaire et l'éducation au choix, l'ouverture culturelle et la créativité. Pour se faire le tutorat permet d'assurer un suivi individuel, de valoriser l'image de soi et de favoriser le dialogue afin d'aider l'élève à mieux vivre sa scolarité.

Enfin des contrats individualisés peuvent permettre à certains élèves de suivre une scolarité selon des modalités qui peuvent être différentes en fonction de leur projet et de leur histoire personnelle. Volontairement hétérogène, la population d'élèves accueillis est plutôt de catégorie sociale et professionnelle favorisée mais « en difficulté affective » (de nombreuses familles monoparentales, par exemple).

En savoir plus :

Une école pour la modernité - Le collège lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair, Emmanuel Jardin, www.cahiers-pedagogiques.com

Le Lycée pilote innovant international



© Lycée Pilote Innovant International du Futuroscope

Le Lycée Pilote Innovant, depuis 1987, reçoit des lycéens (pour la plupart des garçons) passionnés par les nouvelles technologies. Situé à la lisière du Futuroscope, dans un bâtiment dont l'architecture a été conçue pour servir le projet pédagogique, le lycée a pour mission d'expérimenter la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Cela a conduit les équipes éducatives tout au long des quinze années écoulées à concevoir et à expérimenter des organisations de travail et des dispositifs pédagogiques spécifiques. Parmi ceux-ci la mise en œuvre des « BAS » : Besoins, Approfondissement, Suivi qui sont des demi-journées consacrées aux besoins et approfondissements, et des ACF « activités complémentaires de formation » interdisciplinaires.

Ces Activités Complémentaires de Formation (ACF) permettent l'élaboration d'un projet original, transdisciplinaire et en équipe. Elles permettent la maîtrise des principaux outils de communication et développent l'autonomie, la responsabilité, en cohérence avec le projet d'avenir des élèves. Ces derniers sont aidés par les professeurs et des intervenants extérieurs. Le projet d'établissement est un processus de création continue. Un des moments clés de sa création est, chaque année, la session d'été : tout le personnel du lycée se réunit durant trois jours, au début et à la fin des grandes vacances et sont discutées, amendées, ajoutées ou supprimées des pratiques qui semblent opportunes pour induire plus d'efficacité dans la pédagogie ou mieux assurer le contrôle des élèves.

Cette session d'été permet l'harmonisation et la formalisation des pratiques pédagogiques mises en place durant l'année. Elle permet également à ceux qui ont suivi une formation d'en partager les fruits avec leurs collègues.

Le quotidien

- un enseignement individualisé : le suivi est assuré par un professeur responsable d'une douzaine d'élèves, les pratiques disciplinaires sont adaptées à la diversité des élèves par des feuilles de routes, des travaux de groupe, des travaux en ateliers, de la coformation,
- une pratique de l'évaluation formative permettant à l'élève de se situer par rapport à des objectifs clairement annoncés et de comprendre ses erreurs avant les contrôles,
- une gestion souple du temps : 10 % du temps d'enseignement est consacré à des activités diversifiées,
- le soutien et l'approfondissement sont des activités scolaires proposées par les enseignants, choisies par les élèves, selon leurs besoins du moment,
- un apprentissage des technologies nouvelles, pour familiariser les jeunes avec les exigences de leur futur milieu professionnel (messagerie électronique, du partage des ressources de bases de données, de la pratique des logiciels les plus récents).

Une réalisation parmi d'autres...

La bouée expérimentale MAGELLAN construite par les jeunes du Lycée Pilote innovant de Poitiers (86) a été larguée avec les balises Argos du CNES pour Argonautica POLAR et Malouines lors de l'expédition à bord du brise-glace allemand Polarstern le 14 janvier 2006. Depuis le Polarstern, une balise professionnelle a également été larguée, CARIOCA (données de surface et profondeur).

En savoir plus :

Le Lycée qui fait du futur son présent, Christian Bonrepas, *Monde de l'Éducation* numéro n° 371.

L'article, offert gracieusement par l'auteur sur le site du lycée, dresse une photographie très complète de cette structure pilote.

Microlycée de Sénart



© Micro-Lycée de Sénart

Le Micro-Lycée de Sénart s'inscrit dans une double démarche propre à l'Éducation nationale : celle des dispositifs de la deuxième chance et celles des structures scolaires expérimentales. Il s'agit ici d'une structure scolaire pour élèves décrocheurs. Le Micro-Lycée est hébergé par le collège de la Pyramide à Lieusaint (Seine et Marne).

Les principes de base de cet établissement sont les suivants : une approche s'adaptant de manière maximale à la demande de l'élève : une inscription possible tout au long de l'année, un emploi du temps négocié et contractualisé, la possibilité de travail personnel sur place, ou encore l'aide à la construction du projet personnel de formation, et l'inscription au baccalauréat en candidat libre, mais aussi une approche du jeune centrée sur la personne c'est-à-dire une écoute permanente, des entretiens individuels, des relations avec les partenaires liés à l'histoire de chaque adolescent, des relations avec les parents, un tutorat individualisé par un adulte référent. La structure est de petite taille, il existe un conseil hebdomadaire, une gestion collective des lieux. L'administration, l'entretien des locaux, et l'aménagement des lieux se font avec les élèves, en adhésion avec les principes et le fonctionnement de la structure. L'équipe éducative est adaptée : le recrutement se fait par cooptation, le fonctionnement est collégial, et les enseignants sont polyvalents.

En savoir plus :

Le Micro-Lycée de Sénart (version longue), Éric de Saint-Denis, janvier 2005, www.cahiers-pedagogiques.com

Conclusion

Au-delà de la découverte des caractéristiques singulières de chacun de ces établissements, des traits sont communs comme une équipe éducative constituée en collectif d'analyse, la mise en place d'instances rendant possible une réflexion commune, mais également une redéfinition conjointe de l'intervention de l'équipe enseignante et de celle de l'équipe de direction.

Une structure expérimentale est par définition une structure innovante, en perpétuelle recherche d'une amélioration, qui va au bout de sa logique en intégrant ce que l'expérimentation révèle au jour le jour. Mais, chaque fois, on retrouve, derrière ces innovations, un engagement volontaire, individuel puis de plus en plus collectif, en bref un fort investissement humain.

Dossier réalisé par Frédérique Thomas-Bion, professeur agrégée, docteur en STAPS, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II.